

## Lignes directrices méthodologiques B

### Travailler avec les Fonds/Facilités d'appui à l'innovation locale (FILs)<sup>1</sup>

*Le Fonds / Facilité de soutien à l'innovation locale (FIL) est un mécanisme de soutien à la recherche et à l'innovation locales menées par de petits agriculteurs utilisant des fonds et d'autres formes de soutien gérés au niveau communautaire. Le FIL est conçu pour aider les innovateurs locaux – femmes et hommes, y compris les jeunes – à obtenir les informations pertinentes, l'assistance technique ou le matériel nécessaire pour conduire la recherche et l'innovation menées par les agriculteurs, afin d'améliorer les moyens de subsistance locaux et de partager leurs résultats au sein et au-delà de leurs communautés. Un FIL donne aux agriculteurs une flexibilité et une indépendance dans la réalisation de leurs propres expérimentations pertinentes au niveau local, en s'appuyant sur leurs connaissances et leurs valeurs, et en engageant un soutien externe pour cette recherche décentralisée.*

*Ces directives FILs s'appuient sur celles développées par PROLINNOVA–Ghana pour le projet Proli-FaNS (Promouvoir l'innovation locale dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle), qui, à son tour, étaient basées sur les expériences faites dans les années 2005–12 par les plateformes pays (PPs) de PROLINNOVA en Afrique du Sud, au Cambodge, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Népal en Ouganda et en Tanzanie dans le cadre du programme FAIR<sup>2</sup>.*

*PROLINNOVA–Népal a développé l'idée originale d'un FIL.*

#### Contexte

Dans la plupart des «recherches participatives» par les agriculteurs et les scientifiques et/ou les conseillers techniques/«experts», les scientifiques ou les experts ont tendance à dominer dans l'interaction. Ces derniers cherchent souvent à explorer leurs propres questions, en accordant peu d'attention aux questions et aux intérêts des agriculteurs ou de la communauté. Dans de nombreux cas, les gens viennent de l'extérieur de la communauté pour rechercher la participation des agriculteurs dans le test d'idées ou de «solutions» issues de la recherche formelle ou dans le cadre d'une intervention de projet. Même dans les cas où certains fonds compétitifs ont été mis à disposition pour la recherche participative, les fonds sont généralement gérés ou contrôlés par des scientifiques/experts externes. Le FIL cherche à changer l'équilibre des pouvoirs dans la prise de décision concernant la recherche agricole locale, de sorte que les agriculteurs et les autres membres de la communauté soient ceux qui décident de ce qui sera recherché, comment et par qui.

Les trois principes centraux d'un FIL sont :

- Les ressources du FIL sont rendues directement accessibles aux agriculteurs ou groupes d'agriculteurs pour la recherche et l'innovation ;
- Les ressources du FIL sont utilisées pour l'expérimentation, l'innovation et l'apprentissage par les agriculteurs au profit de la communauté ;
- Les agriculteurs et leurs organisations / groupes formels et informels jouent un rôle important dans la gestion et l'allocation des ressources du FIL.

<sup>1</sup> Traduit par Abdel-Karim Ali Mahamane

<sup>2</sup> Le programme FAIR (Farmer Access to Innovation Resources / Accès des producteurs aux ressources pour l'innovation) a été lancé avec le soutien de DURAS (Promotion du développement durable dans les systèmes de recherche agricole du Sud, France) en 2005–07 et s'est poursuivi avec le soutien de la Fondation Rockefeller (USA) jusqu'en 2012. Pour plus d'informations, voir «Farmer access to innovation resources: findings & lessons learnt on facilitating Local Innovation Support Funds» (2012) et d'autres publications, y compris une note politique, sur le site Web de Prolinnova (<http://www.prolinnova.net/lisf/about-lisf>).

## **Comité local /groupe de gestion du FIL**

Dans une zone (communauté, district, etc.) où les organisations partenaires de PROLINNOVA travaillent – généralement en interaction avec une plateforme multipartite locale (PMP; voir [PROLINNOVA lignes directrices institutionnelles](#) #10) – elles facilitent et encadrent la mise en place et le fonctionnement du FIL. La première étape consiste à former ou à identifier un comité local de pilotage du FIL (CLP) dans la communauté. Le CLP est l'organe qui décide de l'utilisation du FIL et, comme son nom l'indique, gère les ressources. Il pourrait être composé, par exemple :

- des représentants des paysans (femmes, hommes et jeunes);
- des chefs traditionnels locaux;
- des représentants de prestataires de services locaux (recherche gouvernementale et privée, services de conseil et commerciaux) liés à l'agriculture, éventuellement aussi à l'eau, à la santé, à l'éducation, à la jeunesse, etc.
- en tant que membre d'office, le coordinateur des activités de PROLINNOVA dans la zone ou au niveau national.

Une autre possibilité est qu'un sous-groupe au sein d'une organisation paysanne (OP) ou d'une organisation communautaire de base (OCB) de la zone assume le rôle de CLP. Dans tous les cas, il est important que les représentants des communautés locales représentent au moins 50% du CLP.

Si la communauté locale demande à des innovateurs locaux déjà identifiés de rejoindre le CLP, ceux-ci doivent accepter de ne pas bénéficier directement des ressources du FIL pendant la période (peut-être 1 à 2 ans) au cours de laquelle ils sont membres du CLP, en raison d'un éventuel conflit d'intérêt. L'expérience de PROLINNOVA dans le pilotage des FILs a révélé que les innovateurs à l'esprit communautaire sont prêts à jouer ce rôle même s'ils ne peuvent pas bénéficier directement du FIL. Les innovateurs locaux qui rejoignent le CLP ont comme avantage la reconnaissance et la notoriété au sein de leur communauté et bénéficient des avantages de devenir un représentant des paysans innovateurs locaux, et un lien entre eux et des personnes extérieures à la communauté. On a ensuite demandé à certains innovateurs locaux qui ont servi dans les CLP de représenter les paysans dans d'autres plateformes liées au développement au niveau du district ou au niveau supérieur.

Les organisations partenaires de PROLINNOVA et les membres locaux du PMP apportent un soutien initial au CLP dans la gestion du FIL et renforcent les capacités locales pour continuer à gérer le FIL de manière indépendante (voir plus de détails sous «*Gestion du FIL*» ci-dessous).

## **La mise en œuvre du FIL**

La procédure générale de la mise en œuvre du FIL est la suivante :

- Le CLP identifie les critères de sélection des propositions des paysans qui bénéficieront d'un soutien via le FIL<sup>3</sup> ;
- Le CLP lance un appel à propositions ouvert auprès des paysans de la région et le diffuse largement, de sorte que non seulement les paysans ou les groupes de paysans dont les innovations ont déjà été

---

<sup>3</sup> **NB:** Parvenir à un accord sur les critères par le biais d'un processus participatif contribue à l'apprentissage par les paysans et autres parties prenantes du CLP sur la manière de travailler avec un FIL et renforce l'appropriation locale de celui-ci. Faciliter la discussion et l'accord sur les critères pour recevoir le soutien du FIL fait partie du processus de renforcement des capacités locales pour gérer les ressources pour l'innovation, la recherche et l'apprentissage localement pertinents. Dans ce processus, les points importants à convenir par le CLP sont: i) Qu'est-ce que l'innovation locale? ii) Quelles innovations locales sont les plus pertinentes pour notre communauté? La discussion à ce sujet devrait conduire à un apprentissage communautaire de l'innovation locale. La définition de «l'innovation locale» peut changer après que le CLP évalue son expérience de travail avec le FIL. Les membres du PMP local et le coordinateur de la PP peuvent donner des conseils au CLP, y compris des exemples de critères utilisés ailleurs dans le pays ou dans d'autres pays, mais il appartient à chaque CLP de se mettre d'accord sur les critères qu'il appliquera. Comme le CLP apprend après avoir réfléchi au premier cycle de soutien FIL, il peut ajuster ses critères lors d'un cycle de soutien ultérieur.

identifiées et documentées dans le travail de PROLINNOVA pourraient faire une proposition, mais également d'autres paysans qui s'identifient comme innovateurs;

- Les paysans (individuels ou en groupes) sollicitent en personne un soutien du FIL pour des activités de recherche, d'innovation et/ou d'apprentissage ; ils le font en remplissant un simple formulaire de demande (voir deux exemples en annexe), soit seuls, soit avec l'aide d'un chef de groupe paysan alphabétisé ou d'un agent de développement sur le terrain. Une autre possibilité est que les paysans analphabètes présentent des propositions orales au CLP.
- Le CLP utilise ses critères pour sélectionner les propositions des paysans qui bénéficieront du soutien du FIL.
- Le CLP met les ressources à la disposition des bénéficiaires en espèces ou en nature ou tout autre type de soutien demandé par les paysans, par exemple tests de laboratoire payés avec le FIL.
- Les bénéficiaires organisent et dirigent le processus de recherche ou d'apprentissage, éventuellement en collaboration avec des chercheurs, des conseillers techniques ou d'autres experts externes (y compris des paysans d'autres communautés), si cela faisait partie de la proposition du bénéficiaire.
- Les bénéficiaires partagent leurs résultats (le processus et les conclusions) au sein de la communauté et, si possible, au-delà, avec l'aide du CLP.

### ***Critères possibles pour la sélection des propositions des paysans***

Les critères de sélection des propositions différeront selon les décisions du CLP mais – sur la base de l'expérience passée – ils incluent généralement certains ou plusieurs des éléments suivants :

- L'idée de l'expérimentation, de l'innovation ou de l'apprentissage vient d'un ou de plusieurs membres de la communauté locale, et non de sources extérieures ;
- L'innovation sur laquelle le candidat se propose de travailler semble solide sur les plans économique, environnemental et social ;
- L'innovation semble être réalisable pour les ménages paysans avec des ressources limitées, c'est-à-dire qu'elle repose principalement sur des ressources disponibles localement et ne nécessite pas d'intrants externes coûteux ou difficiles à obtenir ;
- L'innovation proposée nécessite de la recherche, c'est-à-dire qu'elle n'est pas encore pleinement fonctionnelle, ou le paysan innovant ou d'autres membres de la communauté ont des questions à ce sujet et aimeraient chercher des réponses, ou pensent qu'elle pourrait être améliorée au-delà de sa forme actuelle ;
- La proposition concerne la recherche et l'apprentissage pertinents pour de nombreuses personnes dans la communauté (pas pour un investissement par un individu ou un groupe).
- Le candidat est disposé à enregistrer les résultats et à rendre compte des progrès de son expérimentation à la communauté locale;
- Le candidat est prêt à partager l'innovation / les résultats au sein de la communauté et au-delà.

Alors que le réseau PROLINNOVA tente d'accorder une attention particulière aux femmes en tant qu'agricultrices et transformatrices, les critères suivants sont souvent également inclus:

- L'innovation est développée par une femme ou un groupe de femmes ou – si elle est développée par un homme ou un groupe mixte – se concentre sur les activités des femmes et/ou peut être en mesure de réduire les disparités entre les sexes;
- L'innovation a le potentiel d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages paysans liée à la production, à la transformation ou à la commercialisation des aliments.

### ***Utilisation potentielle des FILs***

Les paysans peuvent demander une subvention du FIL pour une ou plusieurs des finalités suivantes:

- Acquérir des équipements, des matériaux et/ou des outils spécifiques nécessaires pour mener la recherche et l'innovations dirigées par les paysans, par exemple pour mesurer, tenir des registres et

de la documentation ou pour acheter des semences ou d'autres intrants disponibles localement nécessaires ;

- Couvrir les frais de transport et de nourriture pour les scientifiques externes ou les conseillers invités par les paysans pour soutenir leurs recherches locales ;
- Organiser des visites d'apprentissage ou de partage de sources de nouvelles informations (par exemple, paysans ou communautés innovants, centres de recherche) ;
- Organiser des événements au niveau communautaire pour partager les résultats de la recherche locale avec d'autres paysans ;
- Partager l'innovation(s) et les expériences de recherche et d'innovation menées par les paysans lors de foires, d'expositions, de conférences d'agriculteurs, d'ateliers politiques, etc.
- Former d'autres paysans à travailler avec les innovations locales et/ou à faire de la recherche menée par les paysans ;
- Préparer et diffuser du matériel d'information sur l'innovation développée avec le soutien du FIL et sur le processus d'innovation conjointe mené par les paysans, par exemple, dans la presse écrite, en utilisant les médias audiovisuels, les TIC.

Une subvention FIL ne doit pas être utilisée pour payer le temps des paysans innovateurs/expérimentateurs, des membres du CLP ou des chercheurs et conseillers agricoles collaborateurs.

### ***Gestion, suivi-évaluation, reportage et durabilité du FIL***

Le PMP local fait en sorte que l'un de ses membres (par exemple l'organisation partenaire et facilitatrice pour PROLINNOVA sur le site) ou, s'il est légalement enregistré, une OP ou une OCB impliquée dans la gestion de FIL, ouvre un compte bancaire spécial pour recevoir les fonds pour le fonctionnement du FIL. Les organisations partenaires de PROLINNOVA et les membres locaux du PMP qui facilitent le processus du FIL doivent s'assurer que le CLP (qui, comme mentionné ci-dessus, peut être une OP ou une OCB) comprend parfaitement les objectifs du FIL et qu'il est pleinement conscient que tous les fonds transférés à ce compte bancaire spécial sont uniquement à ces fins.

Le PMP local donne des conseils au CLP tout au long du processus d'élaboration des critères pertinents au niveau local pour la sélection des bénéficiaires et pour s'accorder sur la manière d'enregistrer et de rendre compte de l'utilisation du FIL, ainsi que sur la manière de suivre et d'évaluer les résultats des activités soutenues par le FIL.

Le PMP local aide le CLP à concevoir des formulaires de demande simples, à traiter les demandes, à décaisser des ressources aux bénéficiaires et à rendre compte du processus et des résultats. Le point focal pour le suivi-évaluation (S-E) des activités PROLINNOVA dans le PMP local travaille en étroite collaboration avec le CLP pour l'encadrer dans le S-E du FIL.

Le CLP décide du montant des subventions, en vertu desquelles des subventions plus importantes sont généralement accordées lorsque plusieurs parties prenantes – en particulier des scientifiques externes – sont impliquées et des subventions plus petites pour l'expérimentation par un ou deux paysans seulement. Le montant des subventions dépend également des niveaux de coûts généraux dans le pays<sup>4</sup>.

Le PMP local et le coordinateur du PP travaillent également avec le CLP et la communauté pour évaluer leur expérience avec le FIL en tant qu'outil destiné à renforcer la capacité des paysans et d'autres parties prenantes locales à gérer les ressources locales pour l'innovation, la recherche et l'apprentissage associé au niveau local. L'impact à évaluer est la mesure dans laquelle le fonctionnement du FIL a effectivement renforcé ces capacités locales.

---

<sup>4</sup> Lors du pilotage du FIL, la fourchette de montant de la subvention allait de l'équivalent de 5 euros pour soutenir l'expérimentation d'un paysan au Népal à 1650 euros pour soutenir l'expérimentation conjointe menée par les paysans avec des chercheurs en Afrique du Sud (voir «L'accès direct des paysans aux ressources pour la R&D stimule l'innovation locale», PROLINNOVA Secretariat, Leusden, Pays Bas, juin 2012).

Le CLP est responsable des rapports narratifs et financiers réguliers sur le FIL à l'organisation hôte de la PP et à la communauté locale. Les membres et les bénéficiaires du CLP devraient également partager des informations sur les résultats des activités soutenues par le FIL, leurs expériences dans la gestion du FIL et l'évaluation de l'impact lors des ateliers de révision et de planification des projets et des événements publics dans la communauté et au-delà.

Pour la durabilité de ce mécanisme de soutien à l'innovation, à la recherche et à l'apprentissage conduits par les paysans, le CLP, les PMP locaux, le coordonnateur de la PP, le noyau central de la PP et/ ou le comité national de pilotage de chaque pays doivent rechercher des moyens de générer des ressources qui peuvent être mis à la disposition des FILs à l'avenir, après la fin d'un projet qui a rendu les fonds initiaux disponibles auprès de sources externes. Ils peuvent s'inspirer des expériences d'autres PPs qui ont essayé de soutenir leurs FILs en créant des fonds renouvelables, en s'associant à des fonds d'innovation nationaux ou décentralisés, en convaincant les gouvernements locaux de fournir un soutien, en développant des entreprises sociales communautaires pour générer des fonds, etc.

### **Liste des acronymes:**

OCB	Organisation Communautaire de Base
PP	Plateforme Pays
OP	Organisation Paysanne
FIL	Fonds/Facilité d'appui à l'innovation locale
CLP	Comité Local de Pilotage du FIL
S-E	Suivi-évaluation
PMP	Plateforme Multipartite
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PROLINNOVA	Promouvoir l'innovation locale dans l'agriculture écologique et la gestion des ressources naturelles

## **Appendice: Exemples de formulaire de candidature simple FIL**

*Ces exemples de PROLINNOVA–Cambodge et de PROLINNOVA–Afrique du Sud ne sont que deux des différents formulaires de demande élaborés par les huit PPs pendant le pilotage des FILs.*

### **Lignes directrices de PROLINNOVA–Cambodge pour préparer une demande de FIL**

1. Sujet: (ce sur quoi vous souhaitez mener une expérimentation)

2. Nom du paysan qui expérimente<sup>5</sup>:                      Sexe:                      Age:                      Nom de l'épouse:

3. Adresse:                      Village:                      Commune:                      District:                      Province:

4. Objectif de l'expérimentation: (que voulez-vous savoir précisément? quel résultat espérez-vous à la fin de l'expérimentation?)

5. Processus d'expérimentation propose :

- Phase de préparation: (par exemple, comment allez-vous tenir un registre du processus d'expérimentation et des observations/résultats?)
- Activités: (ce que vous devez faire pendant la période de réalisation de l'expérimentation)
- Finalisation: (comment voulez-vous évaluer les résultats et tirer les leçons de l'expérimentation pour vous-même et les autres paysans?)

---

<sup>5</sup> L'expérimentation menée par les paysans peut également être menée par un groupe de paysans, auquel cas il est écrit ici s'il s'agit d'un groupe des hommes, des femmes ou mixte et la tranche d'âge des membres du groupe est précisée.

## 6. Calendrier pour l'expérimentation

Dans le tableau ci-dessous, listez les activités, cochez les mois où elles seront effectuées et nommez la ou les personnes chargées de les réaliser, par ex. père, mère, fils, fille...

No.	Activités	Période						Personne responsable
		Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	

## 7. Planification budgétaire

No.	Objet	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total

Date .....

Date .....

Lu et approuvé

Signature

Responsable de l'association

Paysan innovateur

## Directives de PROLINNOVA–Afrique du Sud pour préparer une demande de FIL

1. Nom de la personne/du groupe demandeur :

2. Sexe:            Masculin                            Féminin                            Groupe mixte

*Si groupe :*

Officiellement reconnu ? Yes    No

3. Qui vous appuie (veuillez préciser)?:

4. Type de d'appui demandé en innovation (s'il vous plait, cochez la bonne réponse):

- Expérimentation
- Renforcement institutionnel
- Evènement d'action et d'apprentissage

5. Description détaillée du type d'appui demandé, incluant la durée :

6. Justifiez pourquoi vous avez besoin de cet appui :

7. Coûts globaux (donner le détail et les coûts globaux):

8. Comment avez-vous eu connaissance de la Facilité d'appui à l'innovation locale?

9. Lieu et date

Signature du demandeur